



## Exclure un associé d'une SARL

-----  
Par gegeporto

Bonjour,

Je suis Gérant d'une SARL. Je possède 90% des parts et j'ai dû accorder 10% à une personne qui aujourd'hui se révèle malhonnête et procédurier.

Je souhaite me libérer de tout lien avec lui.

La solution est-elle de dissoudre cette société ? ou de s'arranger pour la mettre en liquidation, ou plus simplement lui racheter ses parts ? ou toute autre solution ?

Dans ce dernier cas, si une nouvelle Société est créée qui a la même activité, le même lieu d'activité, mais un nouveau Gérant ( ma compagne non pacsée ) et un autre Siège Social, est-on à l'abri de d'une action judiciaire de l'ancien associé ?

Merci pour tout conseil